



UNEmIG
Union Nationale Des Employeurs
des Industries Gazières

Actu

de la branche des IEG
pour les salariés

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes La branche des IEG conclut un accord le 16 octobre 2015

Une branche engagée et active

Le 16 octobre 2015, les Groupements d'employeurs de la branche professionnelle des IEG (UFE et UNEmIG) et 4 Fédérations Syndicales (CFE-CGC, FCE-CFDT, CFTC-CMTE et FNEM- FO) ont signé le **quatrième accord de branche relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

La branche professionnelle des Industries Electriques et Gazières s'engage ainsi à poursuivre, renforcer et mettre en œuvre une politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de mixité.

Elle réaffirme de façon concrète son engagement d'une part à prendre en compte la dimension de l'égalité professionnelle dans toutes les négociations de branche, d'autre part à inciter les entreprises à inscrire cet engagement dans toutes leurs négociations.

L'accord définit les champs d'action autour desquels les entreprises de la branche se rassemblent en matière d'égalité professionnelle et comprend six domaines d'égale importance, avec pour objectif transverse la lutte contre les stéréotypes.

Les domaines dans lesquels la Branche s'engage :

- ✓ l'égalité salariale
- ✓ les parcours professionnels et la formation
- ✓ la mixité des emplois et des recrutements
- ✓ l'évolution des mentalités
- ✓ l'équilibre des temps de vie
- ✓ les conditions de travail et la santé-sécurité au travail

La branche professionnelle suit et analyse tous les ans l'évolution dans la durée de la situation comparée des femmes et les hommes. Elle conduira, notamment au moyen d'un comité de l'égalité professionnelle, une action dynamique visant à partager la connaissance en matière d'égalité professionnelle, en identifiant les innovations possibles et en faisant connaître l'action de la branche.

Les priorités, pour les signataires de l'accord :

- ✓ atteindre l'égalité salariale et supprimer les écarts injustifiés à situation comparable ;
- ✓ viser une cible de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les postes à responsabilité (notamment dans les comités de direction et comités exécutifs) ;
- ✓ développer la mixité dans les métiers et la fluidité des parcours professionnels entre ces métiers.

SGE DES **IEG**

SECRETARIAT DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS
DES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET GAZIÈRES

La branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières (IEG) regroupe les 156 entreprises qui, en France, exercent des activités de production, transport, distribution, commercialisation et fourniture d'électricité et de gaz et dont le personnel (plus de 145 000 salariés) relève du statut national du personnel des IEG.

Toutes les infos sur le site
sgieieg.fr